



DEPUIS 1963



Rapport

de développement
durable 2021

Nous *Faisons*
plus que de la bauxite

SOMMAIRE

Introduction
A propos de ce rapport
Qui sommes-nous ?

NOTRE APPROCHE DE L'ESG.....10

Gouvernance
Gestion des risques
Politiques de l'ESG
Cadres de durabilité
Evaluation de la matérialité et stratégie de l'ESG

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.....14

Changement climatique

Surveillance des émissions de GES
Se concentrer sur l'efficacité énergétique

Protection de la Biodiversité

Nos engagements
Nos objectifs
Approche hiérarchique des mesures d'atténuation
Enquête sur les habitats critiques
Suivi continu
Restauration des habitats naturels
Engagement de la communauté vis-à-vis de la biodiversité

Impacts sur la nature

Gestion de l'eau
Gestion des déchets
Qualité de l'air

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.....25

Engagement communautaire

S'engager à trouver des solutions mutuellement bénéfiques

Contenu local et développement

Promouvoir le développement communautaire

Construire des infrastructures sociales de base

Soutien des entrepreneurs locaux

Gestion de la réinstallation et de l'indemnisation

Restauration des moyens de subsistance

Promouvoir les activités génératrices de revenus

Garantir le contenu local

DIRIGER UNE ENTREPRISE RESPONSABLE.....37

Santé, Sécurité et Bien-Etre

Respecter les droits des travailleurs

Santé et sécurité au travail

Créer une culture de la sécurité

Bien-être des employés

Droits Humains, diversité et équité

Respecter les droits Humains à tous les stades de nos activités

Assurer la diversité et l'équité

Développement des talents

Embauche de travailleurs locaux

Dispenser une formation technique

Faire progresser les carrières et préparer la succession

Intégrité et transparence

Prévenir et combattre la corruption

Comité d'éthique

Code d'éthique et de conduite des affaires

Gestion des doléances

Transparence



INTRODUCTION

A la CBG, nous reconnaissons les défis et les opportunités considérables que la valorisation bauxitique constitue sur les plans sociaux, environnementaux et des droits Humains. Nous nous sommes engagés à mener une activité responsable qui a un impact positif tout en respectant l'environnement et en contribuant au développement local. C'est pourquoi nous avons intégré la durabilité dans toutes nos activités. Nous visons à réaliser la valorisation des ressources minérales de manière responsable en minimisant l'impact de nos activités sur l'environnement et la communauté.

Nous Faisons
plus que de la bauxite

A PROPOS DE CE RAPPORT

Bienvenue dans le tout premier rapport environnemental, social et de gouvernance (ESG) de la Compagnie des Bauxites de Guinée. Ce rapport couvre les performances ESG de notre compagnie tout au long de l'année civile 2021, sauf indication contraire.

Dans ce rapport, nous couvrons notre approche de l'ESG et les progrès que nous avons réalisés au cours de l'année 2021. Nous avons mené un exercice approfondi d'engagement des parties prenantes pour identifier nos sujets ESG prioritaires. Ce rapport met en évidence nos programmes et nos performances pour chacun de ces sujets.

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). La GRI est une institution indépendante qui fournit un cadre standard pour la production de rapports sur le développement durable au sein des entreprises et des industries.

Les données contenues dans ce rapport n'ont pas fait l'objet d'une vérification par un tiers ; toutefois, la gestion des données suit nos procédures internes de qualité. Nous nous engageons à améliorer continuellement nos rapports sur le développement durable et sommes convaincus qu'une vérification indépendante permet d'améliorer la qualité et les processus. Nous nous efforcerons d'obtenir cette certification dans les années à venir.



DEPUIS 1963

QUI SOMMES-NOUS ?

La Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) est un leader mondial dans l'industrie de la bauxite. Nous valorisons des mines situées dans la localité de Sangarédi au nord-ouest de la République de Guinée et produisons et exportons plus de 16 millions de tonnes de bauxite de qualité supérieure par an. Nos actions sont détenues par l'Etat guinéen (49%) et Halco Mining (51%), consortium composé d'acteurs miniers internationaux des plus respectés de l'industrie (Rio Tinto, Alcoa et Dadco).

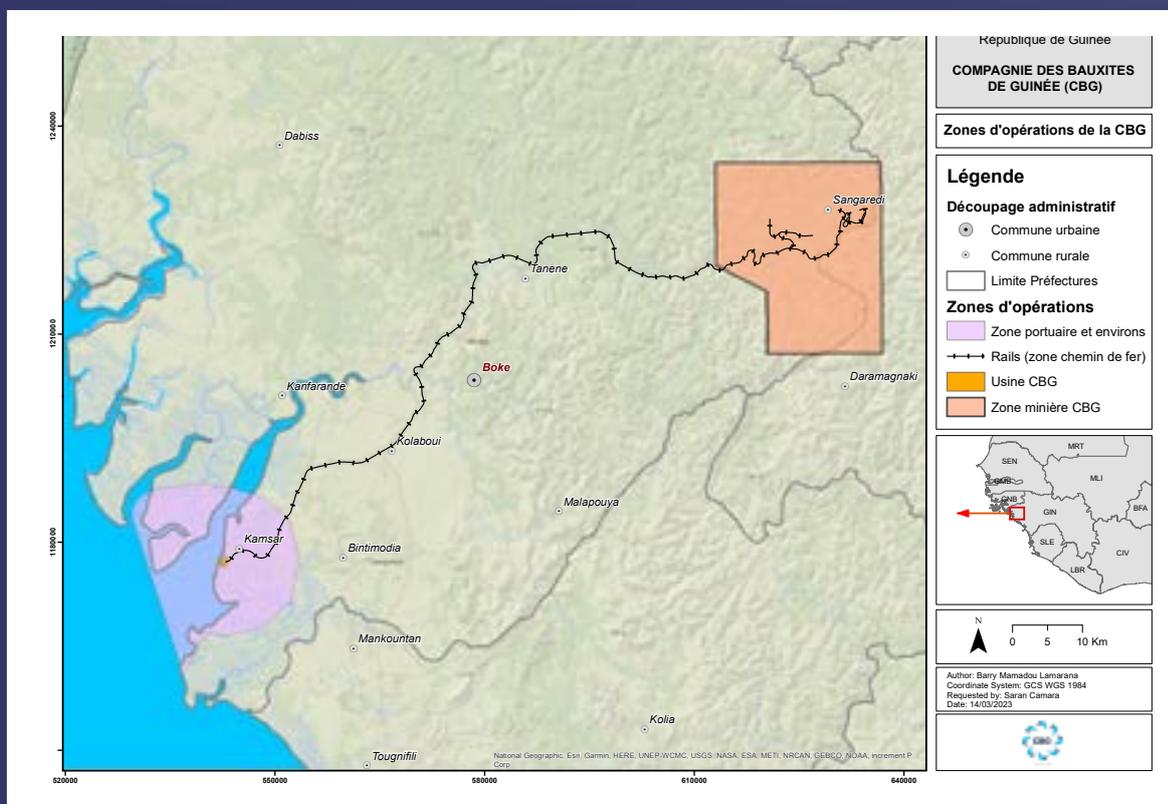
La CBG est pionnière en Guinée dans le développement communautaire et le contenu local. Nous nous alignons à des standards des plus élevés au monde en matière de Santé et Sécurité, et de respect des normes environnementales et sociales, notamment celles de la Société Financière Internationale (IFC), principale institution de financement de la Banque Mondiale.

L'excellence opérationnelle, l'intégrité et le respect sont les valeurs que nous défendons. Depuis le démarrage de nos opérations en 1973, nous avons contribué à plus de 5,2 milliards de dollars américains aux revenus de l'Etat Guinéen. Depuis 2016, nous avons investi près d'un milliard de dollars dans le plan de modernisation de nos actifs et d'extension de notre capacité de production.

En produisant une bauxite de qualité utilisée in fine dans diverses industries nous contribuons au progrès de l'humanité.

Notre siège social est situé à Conakry, mais nos infrastructures et activités minières se trouvent dans la région de Boké.

Localisation de nos activités



- La zone minière de Sangarédi, où nous valorisons les plateaux bauxitiques de N'Dangara, Sangarédi, Boundou Wandé, Bidikoum, Parawi et Thiapikouré
- Le chemin de fer de Boké (CFB) : un réseau ferroviaire de 135 km qui relie la mine de Sangarédi à l'usine de Kamsar
- L'usine de traitement de Kamsar, qui comprend les installations de concassage et de séchage ainsi que
- Le port de Kamsar, à partir duquel la bauxite est exportée.

Nous Faisons
plus que de la bauxite

Nos Projets majeurs

Dans le cadre de notre vision d'être un leader mondial de l'industrie de la bauxite tout en contribuant au développement durable de la Guinée, nous avons entrepris depuis 2016 des Projets Majeurs de croissance. La sécurité, la protection de l'environnement et l'engagement communautaire ont été pleinement intégrés dans ces deux grands projets.

- Projet d'extension de la Mine de Sangarédi

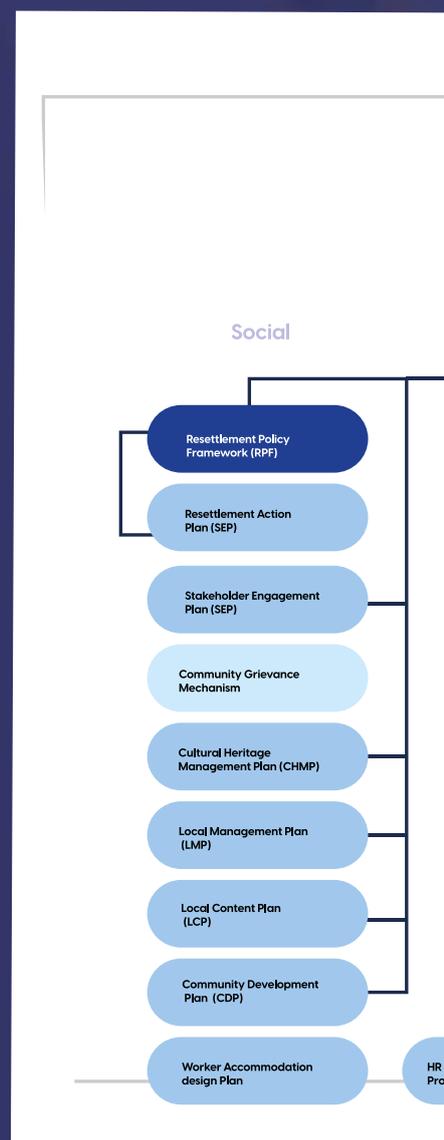
Ayant débuté en 2016, ce projet a consisté en l'augmentation de la production minière à Sangarédi, à l'ajout de nouvelles infrastructures à l'usine de traitement de Kamsar, et l'augmentation de la flotte wagons de l'entreprise. Grâce à ce projet nous avons augmenté et optimisé nos capacités nominales de production. Une vaste étude d'impact environnementale et sociale a été menée par une firme spécialisée indépendante en 2014 avant d'entamer ce projet.

- Projet multi-utilisateurs (MU)

Ce projet résulte de la mise en synergie des ressources des sociétés Guinea Alumina Corporation (GAC), Compagnie de Bauxite de Dian-Dian (COBAD) et CBG, sous l'égide de l'ANAIM (Agence Nationale d'Aménagement des Infrastructures Minières), en vue de mutualiser, d'optimiser et d'accroître l'utilisation des infrastructures ferroviaires du chemin de fer de Boké utilisé jusqu'à peu exclusivement par la CBG. Les modernisations du chemin de fer de Boké sont en cours.

A la suite des évaluations des impacts environnemental et social (EIES) réalisées avant ces deux projets, nous avons élaboré puis révisé des plans de gestion environnementaux et sociaux afin d'intégrer des mesures d'atténuation sociétales et environnementales de manière à minimiser les impacts négatifs et à garantir une contribution positive au développement local.

L'ensemble de ces plans de gestion forment le plan de gestion, environnemental et social de la CBG. (ci-contre)





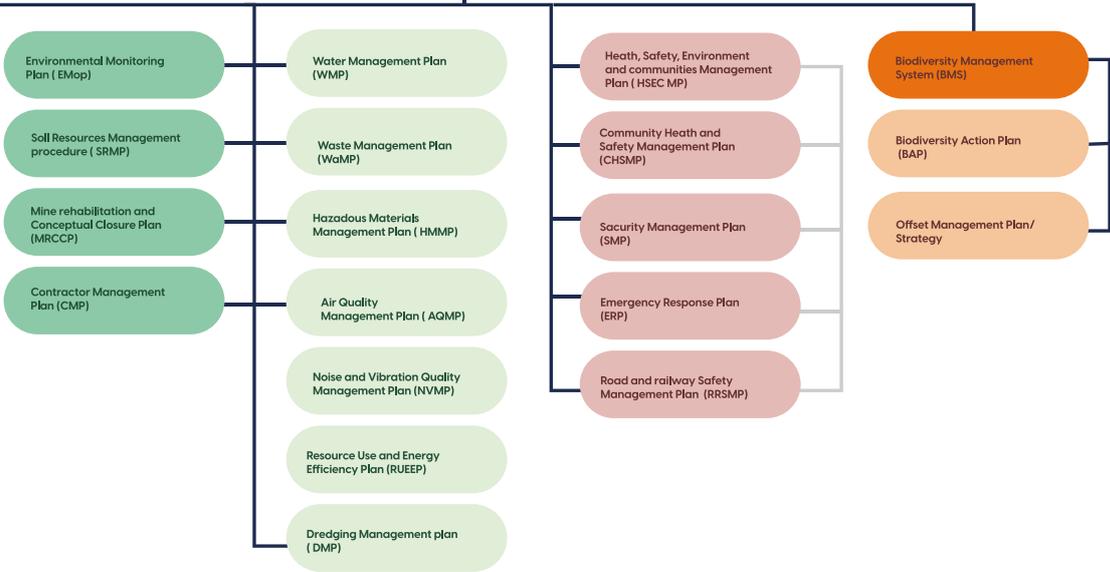
Management of Change (MoC)
Procedure

Environment and social
Management Plan (ESMP)

Environment

Health & Safety

Biodiversity



Management procedures

Notre approche de l'ESG

Nous gérons nos activités de manière responsable du début à la fin. Dans le cadre de cette approche, nous avons fait participer nos parties prenantes à l'élaboration de notre approche de l'ESG qui repose sur le respect de l'environnement, la contribution au développement local et la conduite d'une activité responsable. Nos priorités de l'ESG font partie intégrante de nos opérations minières et de la manière dont nous créons de la valeur pour nos actionnaires et les communautés dans lesquelles nous opérons. Nos opérations doivent relever les défis critiques de l'ESG, notamment la santé et la sécurité, les choix d'utilisation des terres en accueillant les moyens de subsistance des communautés et l'utilisation de l'énergie et de l'eau.

Gouvernance

Renforcement de l'ESG dans notre vision, notre mission et nos valeurs

Notre vision, notre mission et nos valeurs sont toutes concentrées sur l'ESG.

Notre vision est de nous positionner en tant que leader mondial de l'industrie de la bauxite, tout en contribuant au développement durable de la Guinée.

Notre Code d'éthique et de conduite des affaires décrit les valeurs et les principes qui guident notre organisation. En particulier, nous visons à :

- Respecter les droits Humains, les communautés, l'environnement et la conservation de la biodiversité
- Assurer la santé et la sécurité des employés et de nos activités
- Lutter contre la corruption et la fraude, les pratiques anticoncurrentielles et discriminatoires.

Un Comité dédié au développement durable au niveau du Conseil d'administration

En 2021, le Conseil d'administration de la CBG a approuvé la création d'un Comité consultatif sur le développement durable. Il s'agit du Comité de Développement Durable, Ecologique et Social (CDDDES).

Son mandat est de soutenir et de conseiller le Conseil d'administration pour ce qui est des questions liées à l'ESG. En particulier : le respect des normes environnementales et sociales, l'identification et la gestion des risques et des opportunités environnementales et sociales, le processus d'engagement des parties prenantes et la gestion des doléances, ainsi que la communication et les divulgations publiques liées à l'ESG. Ce Comité se réunit deux fois par an et est composé de quatre membres, chacun ayant des qualifications pertinentes. Deux membres sont nommés par le gouvernement guinéen et deux par Halco (Mining), Inc. dont la présidente du Comité.

Gestion des Risques

Nous évaluons les risques dans toutes nos opérations, en utilisant une matrice de risques standardisée 5x5 pour la probabilité d'occurrence des risques et la gravité de l'impact. Nous avons récemment établi un plan d'action pour normaliser notre approche d'identification et de gestion des risques dans l'ensemble de l'entreprise notamment les risques environnementaux, sociaux et ceux liés aux Droits Humains, conformément aux meilleures pratiques du secteur. Ce travail est mené en parallèle avec la mise à jour de nos politiques et procédures de gestion des risques.

Matrice 5X5

Probabilité	Conséquence				
	1 - Mineur	2 - Moyen	3 - Sérieux	4 - Majeur	5 - Catastrophique
A - Presque certain	Modéré	Élevé	Élevé	Critique	Critique
B - Probable	Modéré	Élevé	Élevé	Critique	Critique
C - Possible	Faible	Modéré	Élevé	Critique	Critique
D - Improbable	Faible	Faible	Modéré	Élevé	Critique
E - Rare	Faible	Faible	Modéré	Élevé	Élevé

Risque = conséquence x probabilité

La règle fondamentale est de définir d'abord la conséquence, puisque la probabilité sera différente pour chacune des conséquences.

Probabilité	Likelihood description	Frequency	Substance Exposure
PRESQUE CERTAIN	Événement récurrent durant la vie d'un établissement ou d'un projet.	Suivent plus de deux fois par an.	Exposition fréquente (quotidienne) > 10x VLEP (CEL - Occupational Exposure Limit).

Seuil de risque acceptable

- Faible (classe I): risques situés en dessous du seuil de risque acceptable et qui ne nécessitent pas de gestion active;
- Modère (classe II): risques situés sur le seuil de risque acceptable qui exigent une surveillance active;
- Élevé (classe III): risques dépassant le seuil de risque acceptable et demandant une gestion proactive;
- Critique (classe IND): risques dépassant largement le seuil de risque acceptable et demandant une attention immédiate.

Perte potentielle maximale

Elle est déterminée à l'aide de la « conséquence potentielle et la probabilité survenance.

La conséquence potentielle maximale est la conséquence d'un événement qui est réaliste ou crédible et dont l'ampleur est la plus grande. Elle tient compte d'une défaillance crédible des mesures de contrôle

Politiques de l'ESG

Notre politique en matière de communauté, de qualité, de sécurité et d'environnement décrit nos principales priorités de l'ESG, tandis que notre système de gestion environnementale et sociale définit le cadre dans lequel les questions liées à l'environnement, à la santé et à la sécurité, et aux communautés sont régies.

Nous travaillons en permanence à l'amélioration de notre gouvernance et des politiques et programmes de soutien de l'ESG. Notre objectif est de produire un impact positif durable, tout en menant une activité responsable qui respecte l'environnement et contribue au développement local.

Cadres de durabilité

Nous nous efforçons de respecter toutes les législations et réglementations nationales et internationales applicables à nous, ainsi que les meilleures normes en matière de gestion environnementale et sociale. Ces normes comprennent celles de la Société financière internationale (IFI), l'Initiative pour une gestion responsable de l'aluminium (ASI) pour laquelle nous sommes en cours de certification, les normes ISO pertinentes en matière de qualité, d'environnement et de sécurité, ainsi que les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits Humains.

En juin 2021, notre entreprise a adhéré à l'Initiative pour la gestion responsable de l'aluminium (ASI), une organisation mondiale à but non lucratif qui travaille avec les producteurs, les utilisateurs et les parties prenantes de la chaîne de valeur de l'aluminium pour encourager la collaboration pour la production, l'approvisionnement et la gestion responsables de l'aluminium.

Nous sommes en train d'aligner notre approche de l'ESG à la fois sur les exigences de l'ASI (pour une certification en 2023) et sur les normes de performance de IFC.

Pour contrôler le respect de toutes les normes susmentionnées, la CBG a élaboré une feuille de route de mise en conformité. Cette dernière est suivie à travers un comité de Pilotage présidé par le Directeur des Opérations de la Compagnie. Pour le suivi efficace de chaque plan d'action de gouvernance, d'environnement et social, un directeur opérationnel est affecté à chaque plan spécifique en tant que sponsor, et il est chargé de superviser les objectifs du plan et sa mise en œuvre dans les opérations de la CBG.

A partir de début 2022, le Comité de pilotage de la feuille de route de mise en conformité aux normes de performance IFC et ASI, tiendra des réunions mensuelles au cours desquelles les directeurs partageront les progrès réalisés dans le cadre de ces plans et discuteront des difficultés rencontrées.

Évaluation de la matérialité et stratégie de l'ESG

Au cours de l'année, nous avons engagé des consultants tiers pour réaliser une évaluation de la matérialité conformément à la méthodologie de la Global Reporting Initiative (GRI) 2016, y compris un plan détaillé d'engagement des parties prenantes. Nous avons engagé des parties prenantes internes et externes, notamment nos employés, nos clients, les représentants syndicaux, les cadres, le Conseil d'administration, les représentants des communautés locales, les ONG, le gouvernement, les associations et fournisseurs industriels, entre autres.

Dans le cadre de cet exercice, nous avons fait participer nos parties prenantes à une enquête indépendante en ligne, à des ateliers et à des entretiens en personne au cours desquels nous leur avons demandé leur avis sur les priorités de l'ESG de la CBG, notre objectif dans la société et les moyens de communication préférés de l'ESG.

Cet engagement des parties prenantes nous a permis d'identifier nos trois domaines d'intervention et nos huit priorités principales de l'ESG, qui constituent la base de notre stratégie de l'ESG.

Respect de l'environnement	Contribution au développement local	Gestion d'une entreprise responsable
- Changement climatique	- Engagement communautaire	- Diversité, équité et droits humain
- Protection de la biodiversité	- Contenu local et développement	- Santé, sécurité et bien-être
- Impacts sur la nature		- Intégrité et transparence
		- Développement des talents

Respect de l'environnement

Nous nous engageons à préserver l'environnement en protégeant la biodiversité et les écosystèmes, en prévenant la pollution et en gérant de manière responsable les matières dangereuses et les déchets. Notre objectif est de minimiser l'impact de nos activités sur la terre, la faune et la flore, l'eau et l'air dans les zones où nous opérons.

Changement climatique

La Guinée est signataire de l'Accord international de Paris qui vise à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5°C. En tant que l'une des plus grandes entreprises industrielles et commerciales privées de Guinée, nos activités contribuent aux émissions nationales de gaz à effet de serre (GES).

Nous nous sommes donc engagés à trouver des moyens de réduire notre consommation d'énergie et nos émissions de GES. A cette fin, en 2021, nous avons mis à jour notre plan de gestion de l'utilisation des ressources et de l'efficacité énergétique.

Surveillance des émissions de GES

Notre plan de gestion de l'utilisation des ressources et de l'efficacité énergétique détaille la méthodologie de suivi et de calcul des émissions de GES pour l'ensemble de nos activités, conformément au protocole GHG de 2003. En compilant, évaluant et surveillant les émissions sur nos différents sites, nous sommes en mesure d'élaborer une stratégie efficace de gestion et de réduction des émissions de GES.

Les émissions de GES de nos activités sont principalement attribuables à la combustion des énergies fossiles utilisés directement pour alimenter les équipements et produire de l'électricité et de la vapeur. Les autres sources comprennent les changements d'utilisation des sols (défrichage) à Sangarédi, ainsi que la combustion des déchets dans l'incinérateur de l'usine de Kamsar. En 2021, nos émissions s'élevaient à **349 257 t** d'équivalent de CO2.

Se concentrer sur l'efficacité énergétique

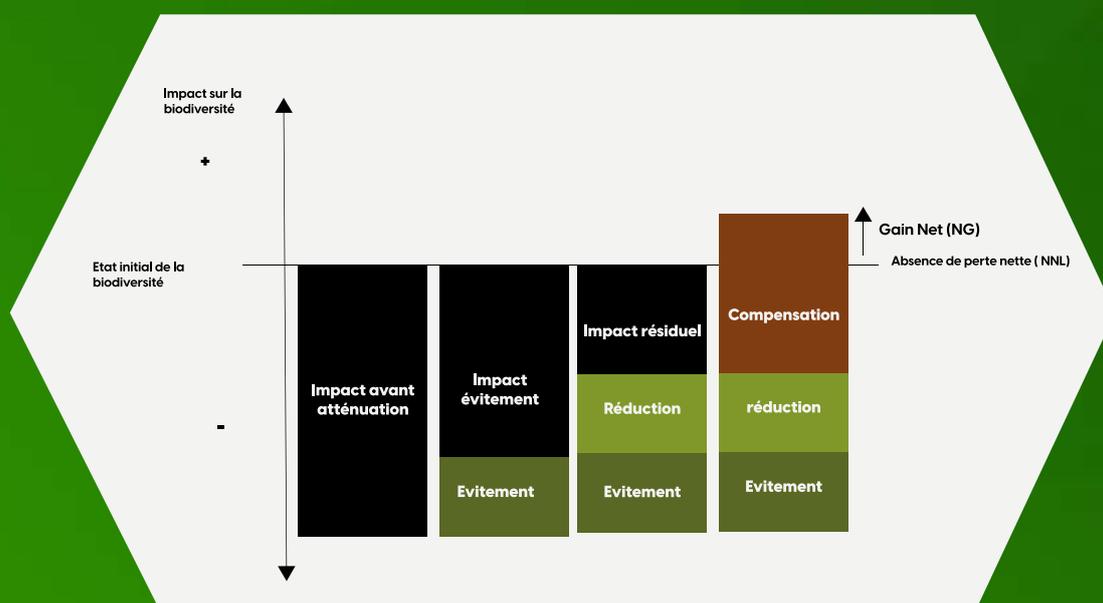
Nous prévoyons également de mettre en œuvre la gestion des émissions de GES dans le cadre de notre système de gestion environnementale et sociale, conformément aux normes de performance et aux directives applicables de l'IFC, et en conformité avec la norme internationale ISO14001 :2015. Étant donné que la majorité de nos émissions de GES proviennent de la combustion de carburant, nous mettrons l'accent sur l'efficacité énergétique, en appliquant les meilleures pratiques du secteur, afin de nous permettre d'établir des cibles de réduction d'émission de GES pour horizon 2027.

Protection de la Biodiversité

La préservation de la biodiversité est l'une des priorités les plus importantes de la CBG et elle est essentielle au bien-être et à la prospérité des communautés environnantes.

Nos engagements

En adéquation avec la norme de performance 6 (PS6) de IFC, nous nous engageons à atteindre l'objectif « Pas de perte nette » (NNL) sur les habitats naturels et un objectif de gain net (NG) pour la biodiversité qualifiée des habitats critiques d'ici 2040. Cette approche nécessite une application de la hiérarchique des mesures d'atténuation, y compris la compensation des impacts, si nécessaire. Notre Plan d'Action en faveur de la Biodiversité (PAB), approuvé et divulgué en 2021, définit notre stratégie pour atteindre ces objectifs. Dans le cadre de cette stratégie, nous sommes en train de mettre à jour notre programme existant de surveillance de la biodiversité afin de développer un plan de surveillance et d'évaluation de la biodiversité qui est entièrement compatible avec le PS6.



Nos objectifs

Pas de perte nette d'habitat naturel et gain net d'ici 2040

Objectif à court terme d'un rapport de 1:1 entre la zone viabilisée et la zone réhabilitée, compatible avec les PS 5 et 6 de la SFI (et d'Alcoa) ; minimum de 250 ha/an réhabilités (2021 - 2025).

Objectif : doubler les zones de réhabilitation par rapport à 1970, conformément aux objectifs fixés dans le plan quinquennal de réhabilitation.

Maintenir au moins 80% de la population de chimpanzés sur site et compenser l'impact résiduel par un programme de compensation biologique

Nos équipes se mobilisent pour améliorer constamment la gestion des ressources naturelles autour des activités minières et dans la région de Boké. Il est essentiel de sensibiliser tous nos employés et parties prenantes à l'importance de la biodiversité afin de permettre une gestion durable des ressources pour les personnes et leur environnement. La gestion quotidienne de la biodiversité est principalement assurée par notre équipe de la biodiversité qui dépend du département Santé, Sécurité, Environnement, Communauté et Qualité (HSECQ).

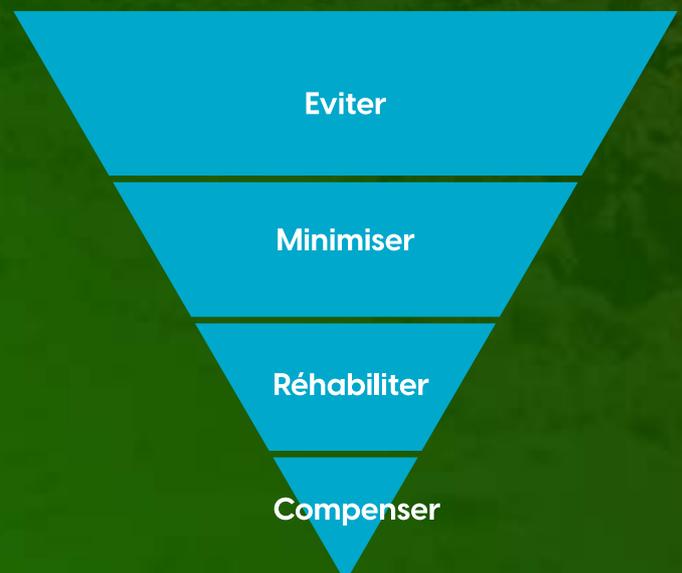
Nous disposons d'une équipe dédiée à la biodiversité, composée de six personnes : un responsable de la biodiversité, qui est chargé de la mise en œuvre globale du PAB et des actions de gestion s'y rapportant, et une équipe de cinq techniciens spécialisés. L'équipe est supportée par un pool de consultants à base régulière et suivant les circonstances.

Approche hiérarchique des mesures d'atténuation

Nous appliquons le principe de la hiérarchie des mesures d'atténuation largement utilisé pour éviter, minimiser, restaurer et, le cas échéant, compenser les impacts sur la biodiversité. Lorsque des impacts résiduels sur la biodiversité subsistent après l'application de toutes les mesures réalisables d'évitement, de minimisation et de restauration, nous développons des actions de compensation pour atteindre nos objectifs « pas de perte nette/gain net » biologique (NNL/NG).

Notre engagement se traduit par les actions suivantes :

- Eviter d'affecter les galeries forestières qui constituent des zones d'habitat essentielles pour les espèces menacées et qui possèdent une importance économique et socioculturelle pour les communautés ;
- Minimiser les impacts négatifs de toutes les activités minières au quotidien grâce à l'utilisation de technologies de pointe telles que l'analyse de l'ADN environnemental et les outils géomatiques ;
- Réhabiliter les zones qui ont déjà été développées en utilisant une approche de gestion intégrée au niveau du paysage qui comprend à la fois des composantes écologiques et sociales et qui permet une planification spatiale appropriée et intégrée ;
- Compenser les impacts résiduels par la mise en place d'un site de compensation biologique dans le parc national du Moyen Bafing.





Enquête sur les habitats critiques

Nous opérons dans une zone d'habitats naturels et critiques. Cette zone abrite un ensemble de caractéristiques de biodiversité qualifiées d'habitats critiques qui, avec les espèces préoccupantes pour les parties prenantes, constituent une série de biodiversité prioritaire, y compris des espèces et des habitats terrestres, d'eau douce et marins.

Une évaluation des habitats critiques (EHC) a été entreprise en 2015 pour identifier les caractéristiques de biodiversité prioritaires en relation avec le projet d'extension. Plus récemment, une mise à jour de l'EHC a réévalué les caractéristiques de la biodiversité en fonction des nouveaux critères d'orientation de la PS6 de IFC et des études plus récentes sur la présence et la distribution des espèces dans la zone du projet. Suivant une approche basée sur les risques, la priorité la plus élevée pour les actions du PAB a été attribuée à une sous-espèce de grand singe (chimpanzé occidental) et à une série d'amphibiens, de poissons d'eau douce, de crustacés et de reptiles, plus deux types d'habitats qui abritent ces espèces ainsi que d'autres espèces prioritaires.

Suivi continu

Dans le cadre de notre approche visant à mesurer les pertes et les gains pour la biodiversité prioritaire, nous avons développé un outil de suivi NNL/NG qui utilise des mesures basées sur les habitats et des mesures spécifiques aux espèces, selon le cas. Cet outil de suivi servira d'outil opérationnel pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs NNL/NG pour la biodiversité prioritaire impactée.

Depuis 2018, nous collaborons avec des entités guinéennes, spécialisées dans le suivi et la conservation des oiseaux, des reptiles et des amphibiens. En 2021, ces entités ont conclu un partenariat avec NatureMetrics, une entreprise britannique spécialisée dans le suivi de l'ADN environnemental. Grâce au travail de ces deux groupes, nous visons à établir une base de données qui nous permettra de comprendre non seulement la localisation des espèces menacées de reptiles et d'amphibiens et à répartition restreinte, mais aussi à leur dynamique de population.

Restauration des habitats naturels

La restauration des habitats naturels est un élément essentiel de notre approche hiérarchique de l'atténuation de la biodiversité. Pour nous aligner sur les normes PS5 et PS6 de IFC, nous nous engageons à rétablir un équilibre opérationnel entre les zones minées et les zones réhabilitées. Cela signifie que 2 758 Ha de zones minées devront être réhabilitées entre 2017 et 2038. En outre, 1 197 Ha de zones minées antérieurement à 2017 seront réhabilitées, soit un total de 3 955 Ha de terres réhabilitées d'ici 2038.

Pour atteindre notre objectif, nous nous sommes engagés à porter notre taux moyen de réhabilitation, qui était de 90 Ha / an, à un taux de rattrapage annuel d'au moins 250 Ha / an de 2021 à 2025. A cette fin, nous avons récemment finalisé notre plan quinquennal de réhabilitation (2021-2025), qui détaille les objectifs et les méthodologies. Nous sommes actuellement en bonne voie pour atteindre cet objectif. Nos efforts de restauration sont couverts par notre Plan de réhabilitation et de fermeture conceptuelle de la mine et comprennent : l'établissement de pépinières communautaires pour cultiver des plants indigènes à des fins de restauration ; la restauration écologique des plateaux après l'exploitation minière dans le but d'améliorer la couverture végétale par rapport aux conditions antérieures à l'exploitation minière ; la restauration des puits de mines pour le projet d'extension et le projet multi-utilisateurs ; la réhabilitation des terres communautaires ; le contrôle de l'érosion par une re-végétalisation rapide ; et la réhabilitation de 20 hectares de mangroves pour compenser la perte de 1 Ha de mangrove à Kamsar qui ont été affectées par la construction de la nouvelle ligne ferroviaire à Kamsar.



En 2021, un total de 293 ha de terres a été réhabilité, soit 35 ha de plus que prévu (hors site de mangroves).

Engagement de la communauté vis-à-vis de la biodiversité

Nous sommes parfaitement conscients de l'importance des ressources naturelles dans la vie quotidienne des personnes vivant dans les communautés où nous opérons. Les communautés locales dépendent de la biodiversité pour la stabilisation des sols, le contrôle de l'érosion, les ressources alimentaires, le bois de construction et le bois de chauffage. Nous adoptons donc une approche communautaire de la gestion de la biodiversité en travaillant avec des organisations locales, en embauchant des membres des communautés locales et en organisant des initiatives éducatives et de sensibilisation. À l'avenir, cette approche intégrée au niveau du paysage sera essentielle pour gérer nos impacts cumulatifs.

Par exemple, nous organisons chaque année des activités pour célébrer la Journée mondiale des oiseaux migrateurs afin de sensibiliser les employés de la CBG et le grand public au rôle vital des oiseaux migrateurs dans le maintien et l'équilibre de l'écosystème de notre région, et à l'importance de protéger ces oiseaux et leurs habitats.

Depuis 2017, notre approche de réhabilitation est entièrement basée sur l'implication des communautés locales. En 2021, 160 membres des communautés locales vivant dans la concession Sud de la CBG ont été directement employés dans le cadre des activités de réhabilitation du site. Les membres des communautés locales s'organisent au sein d'une petite entreprise appelée TPE (très petite entreprise). Leur implication commence par la production de plants dans la pépinière et comprend la plantation d'arbres, le suivi et la surveillance.

Enfin, nous avons signé une convention avec cinq associations communautaires de gestion des ressources naturelles pour travailler ensemble à la préservation des forêts locales. Les associations signataires s'engagent, entre autres, à protéger les forêts, à protéger les sources et les rivières, à réhabiliter les galeries forestières, à respecter les périodes de chasse autorisées et à ne pas chasser les espèces protégées. De son côté, la CBG s'est engagée à favoriser ces actions en organisant des activités de formation et de sensibilisation, et en soutenant les activités agricoles, de plantation et de restauration, entre autres mesures.

Réseau Environnement Bauxite - une initiative portée par la CBG

En 2018, sous l'égide de la Chambre des mines de Guinée, la CBG a contribué à la création de la plateforme Réseau Environnement Bauxite (REB), avec cinq autres sociétés minières opérant dans la région de Boké. L'objectif du REB est d'aborder la gestion de l'impact cumulatif et de convenir des futures actions conjointes de compensation dans la région de Boké. Des réunions de l'assemblée générale, regroupant tous les membres, ont lieu deux fois par an, tandis que des groupes de travail thématiques se réunissent selon les besoins pour discuter de sujets tels que les impacts marins, les approches paysagères, la réhabilitation, la conformité et la communication. La présidence du REB depuis 2020 est assurée par une représentante de la CBG.

En 2021, les activités comprenaient :

- Reboisement de 20 000 plants d'espèces locales dans les préfectures de Boké et Téliélé ;
- Élaboration d'un manuel de réhabilitation minière durable avec le cofinancement de la Délégation diplomatique du Québec basée à Dakar ;
- Échanges d'expériences concrètes entre les différentes sociétés membres en vue de la conception d'une base de données pour le partage de données scientifiques sur le suivi des espèces et des habitats dans les zones minières ;
- Soutien au renforcement des capacités des travailleurs miniers ; et
- Contribution au développement et à la révision des projets, politiques et stratégies nationales sur les engagements de la Guinée en matière d'atténuation du changement climatique, à savoir la CDN, les outils de suivi du CO2 dans l'industrie minière et le plan national de développement économique et social.

Impacts sur la nature

Gestion de l'eau

L'eau est une ressource précieuse dont nous et les communautés qui nous entourent dépendons. Notre objectif est de protéger les ressources hydriques et leur qualité tout au long du cycle de vie des activités d'exploitation minière, de fermeture et de post-fermeture, et de garantir la disponibilité et la qualité de l'eau pour les communautés et l'environnement, conformément aux lois et exigences applicables ainsi qu'aux normes internationales.

Nos consommations et effluents

Nous disposons de deux réseaux d'eau potable. Le réseau de Kamsar dessert les installations industrielles de la CBG et sa zone résidentielle (Cité CBG de Kamsar) où vivent les employés de la CBG, ainsi que l'hôpital ANAIM. Le réseau de Sangarédi dessert les installations industrielles de la CBG (mine, ateliers et bureaux) et la zone résidentielle de Sangarédi (où vivent les employés de CBG) ainsi que des hôtels, centre de santé, épicerie et le village voisin de Sangarédi.

Nos opérations utilisent environ 950 000 mètres cubes d'eau par an pour les installations de la mine et de l'usine, tandis qu'environ 6 millions de mètres cubes d'eau par an sont utilisés dans la zone résidentielle de la CBG (usage domestique des employés de la CBG). Nous travaillons actuellement sur une stratégie visant à réduire notre consommation d'eau.

Notre plan de gestion de l'eau, révisé en 2021, détaille les mesures que nous prenons pour améliorer la qualité de l'eau. Nous avons récemment procédé à une évaluation des risques liés à l'eau, en identifiant les risques par lieu et par activité. Les risques ont été classés en fonction de leur impact négatif potentiel et une mesure de prévention ou d'atténuation de haut niveau a été définie.

Nous avons mis en place des programmes de surveillance des eaux de surface, des eaux souterraines, des sédiments, ainsi que des effluents sanitaires, industriels et miniers.

Effluents sanitaires : Nous avons trois stations d'épuration des eaux usées domestiques à Kamsar, N'Dounsy et N'Dangara. A la station de Kamsar, les eaux usées traitées sont réutilisées comme eau d'extinction des incendies et pour le dépoussiérage de l'usine. A N'Dounsy, les eaux usées traitées sont rejetées dans l'environnement dans le ruisseau N'Dounsywol, affluent de la rivière Cogon. Nous travaillons actuellement à une amélioration de la qualité de l'eau issue de cette station à travers un projet de modernisation de l'infrastructure.

Effluents industriels : A Kamsar, en raison de la proximité de la centrale électrique et des locomotives avec la mer, certaines huiles, graisses et particules en suspension peuvent être difficiles à gérer. De même, de petites quantités de poussière de bauxite pénètrent dans la mer lors du chargement des navires. Le programme de gestion des effluents vise d'une part à contrôler en amont la quantité de rejets dans les canaux de décharge et d'autre part à optimiser le séparateur huile/eau afin de les rejets en mer soient conformes aux standards de IFC.

A Sangarédi, ils comprennent le rejet des effluents des ateliers de maintenance et quatre petits effluents de l'usine d'explosifs. La sortie de ces rejets est équipée de récupérateurs passifs. De plus, le programme des effluents miniers comprend les rejets de différents bassins de décantation installés sur les plateaux de Sangarédi, N'Dangara, Parawi et Koobi.

Assurer l'approvisionnement en eau potable de nos communautés

Nous pensons que tout le monde devrait avoir accès à l'eau potable. A cette fin, nous fournissons de l'eau potable non seulement aux zones résidentielles de la CBG, mais aussi à de nombreuses communautés locales grâce à l'installation de puits de forage.

En 2021, deux campagnes de contrôle de la qualité de l'eau des forages communautaires ont été menées. Dans ce domaine, nous avons établi un partenariat avec le Service National d'Approvisionnement en Eau de Guinée (SNAPE) pour la réhabilitation et la mise à niveau des forages communautaires existants et la construction éventuelle de nouveaux forages en fonction des besoins des communautés, construction qui débutera en 2022.

De même, en 2021, conformément à notre plan de gestion de la santé et de la sécurité communautaires, nous avons fourni 10 forages (puits) aux communautés locales. Ces puits étaient distincts des 10 puits fournis dans le cadre du projet MU et ils ont également été installés en 2021. Les entrepreneurs chargés de l'installation des puits ont également fourni une analyse d'échantillons d'eau, des sessions de formation pour les membres de la communauté sur le fonctionnement et l'entretien des puits, des outils et une aide à la création de comités de gestion de l'eau, qui sont des organismes composés de représentants communautaires, élus par les communautés, pour mener à bien toutes les actions liées à l'entretien et à la maintenance des forages dans leur village.



La création des comités de gestion de l'eau se fait de manière transparente et dans l'intention de renforcer la coopération et la participation de la communauté dans l'entretien et la maintenance des forages. Les comités doivent être composés d'au moins 5 personnes : un président (une femme doit occuper ce poste) ; un secrétaire, un trésorier (un poste qui doit être occupé par une femme) ; et 2 artisans réparateurs. Le rôle du président est d'être le garant de la bonne gestion du point d'eau. Le trésorier s'occupe des finances et de la comptabilité des collectes ou des recettes générées par le forage. Le secrétaire est chargé, entre autres, de la gestion administrative du comité et, en cas de besoin, des commissions techniques, de la municipalité ou d'autres associations ; les 2 artisans réparateurs se consacrent à la réparation des défaillances des forages. Les membres du comité doivent être représentatifs de la communauté locale, honorablement connus de la population locale, et élus.

Le SNAPE est chargé de mettre en place les comités, de les former et d'établir les critères de sélection pour chaque poste. Les communautés élisent ensuite les membres. Ces derniers peuvent être des notables ou des dignitaires religieux, mais aussi des habitants de la communauté qui ont suivi une formation ou ceux qui sont impliqués dans la gestion des forages communautaires. Il est important que les communautés soient satisfaites de la légitimité et de la représentativité des membres du comité qu'elles choisissent. Les comités sont responsables de l'entretien des forages et des équipements et ils reçoivent une formation leur permettant d'identifier et de résoudre les problèmes, le plus souvent en faisant appel à un prestataire de services privé.

Gestion des déchets

Nous souhaitons activement devenir un exemple régional dans la gestion de nos déchets. Ceci est particulièrement important compte tenu du manque d'infrastructures de gestion des déchets en Guinée, ce qui affecte entreprises, communautés et l'environnement. Plus précisément, le pays manque d'installations de gestion des déchets, d'infrastructures pour collecter et gérer les différents types de déchets, y compris les déchets domestiques, et d'entreprises spécialisées dans le recyclage. Nous concentrons donc nos efforts sur des solutions de gestion des déchets qui bénéficient à la société dans son ensemble, notamment des solutions qui préviennent les problèmes sanitaires des communautés, protègent l'environnement et suivent les principes de l'économie circulaire.

Notre principale source de déchets est constituée par les déchets domestiques dans nos zones résidentielles. Ils sont composés en grande partie de déchets organiques et de plastiques. La principale source de déchets industriels de nos activités est constituée par les déchets de bauxite, qui sont retraités.

Nous stockons les batteries et les déchets électriques/électroniques en vue d'un recyclage futur, et nous revendons la ferraille et le bois. Tout le reste est acheminé vers nos deux principales installations opérationnelles de gestion des déchets, situées à Sangarédi et à Kamsar (Tora Bora). Ces deux installations sont en cours de modernisation, conformément aux mesures spécifiées dans le plan d'action de notre plan de gestion des déchets.

Contribution au dévelop- pement local

Nous cherchons à promouvoir un développement économique durable et inclusif qui contribue à l'épanouissement des communautés et favorise des relations équilibrées et pacifiques entre toutes les parties prenantes.

A cette fin, nous avons élaboré une stratégie de développement communautaire qui dynamise le développement économique durable, l'autonomisation des communautés et un partenariat équilibré et pacifique entre la CBG et ses parties prenantes. Nous avons mis en place un certain nombre de politiques, de plans et de programmes pour soutenir notre stratégie et gérer le développement économique et social de la communauté, notamment notre plan d'engagement des parties prenantes, notre plan de développement communautaire, notre plan de gestion du patrimoine culturel, notre plan de contenu local, notre plan de gestion de la santé et de la sécurité de la communauté, notre plan de gestion des afflux migratoire et notre cadre de politique de réinstallation. Au cours de l'année écoulée, nous avons mis à jour ces plans pour nous assurer que nos opérations répondent aux normes de performance de l'ASI.



Nos actions peuvent être regroupées en quatre domaines :

- *L'engagement de nos parties prenantes par le biais de diverses plateformes de consultation et de communication ;*
- *la promotion du développement communautaire par la construction d'infrastructures sociales de base,*
- *le soutien aux entrepreneurs locaux, la promotion d'activités génératrices de revenus et la garantie d'un contenu local et*
- *la gestion de la relocalisation (déplacement physique et économique).*

Engagement communautaire

Nous travaillons de façon continue à l'établissement et au maintien des relations positives avec toutes nos parties prenantes - individus, communautés, ONG, autorités gouvernementales locales ou autres parties intéressées ou concernées. Nous cherchons à communiquer régulièrement, ouvertement et honnêtement, avec les personnes concernées par nos opérations et à tenir compte de leurs commentaires et préoccupations dans nos prises de décision.

Notre Plan d'engagement des parties prenantes (SEP) décrit notre stratégie et notre programme d'engagement avec les parties prenantes d'une manière culturellement appropriée, ainsi que le processus par lequel elles peuvent exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations et la manière dont nous les prenons en compte et y répondons. Le SEP cartographie les zones d'exploitation de nos projets (zone minière, chemin de fer, port), identifie les groupes de parties prenantes internationales, nationales, locales, et vulnérables et énumère les principaux risques et impacts de la CBG, par zones d'opérations. Il est préparé conformément aux normes de performance de IFC et respecte les lois et réglementations locales. En 2021, nous avons révisé notre SEP pour les années à venir (2022-2025). Entre autres, nous avons intégré les impacts du projet multi-utilisateurs et cherché à améliorer le mécanisme de gestion des plaintes utilisé pour recueillir et traiter les plaintes et les préoccupations de la communauté.

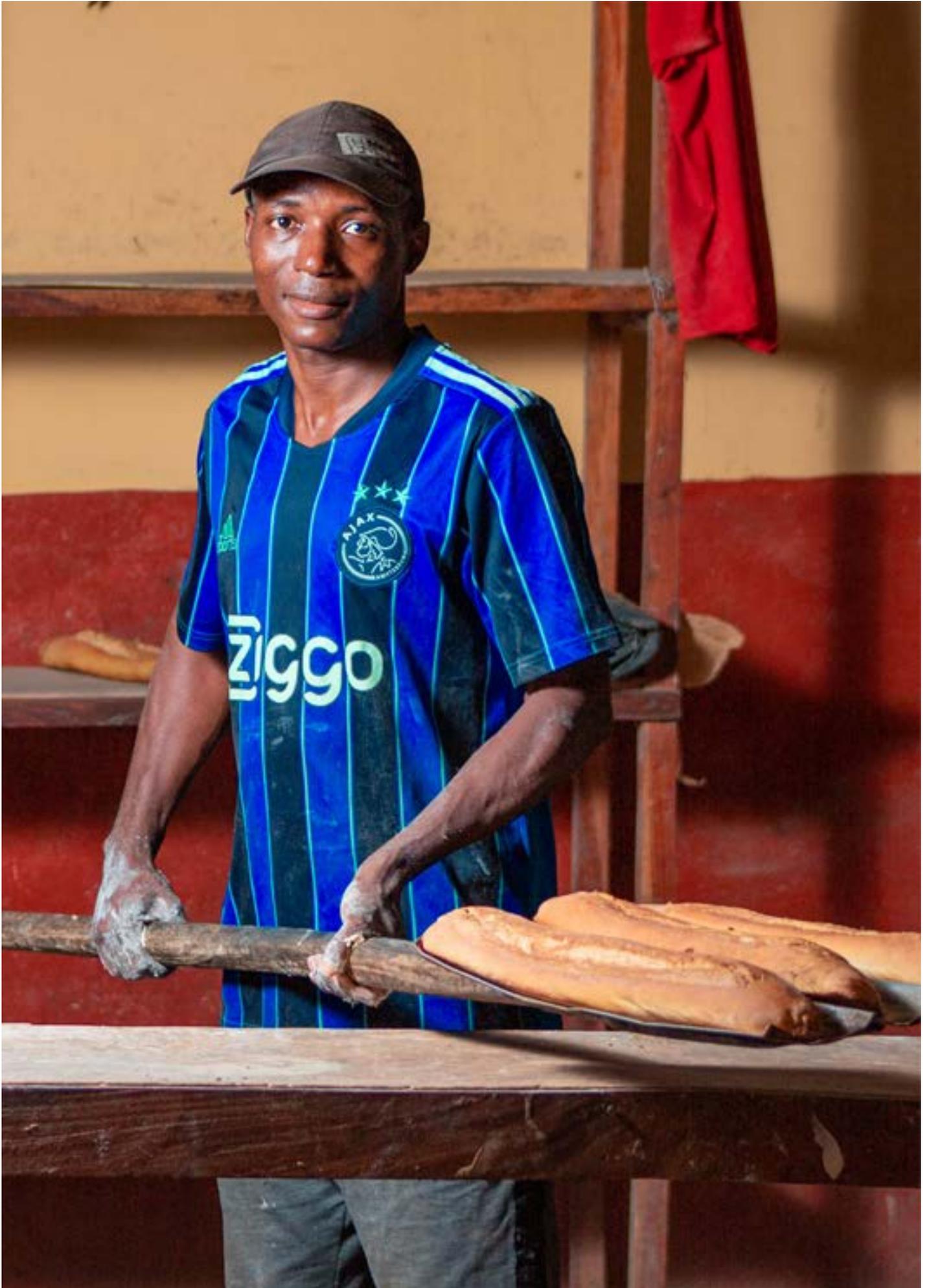
Notre méthode et notre fréquence d'engagement par groupe de parties prenantes repose sur l'information, la consultation, la collaboration et le retour d'information. Pour ce faire, différentes plateformes sont utilisées pour impliquer les parties prenantes, en fonction du type et du niveau d'engagement nécessaire.

Il s'agit notamment de réunions de présentation, de consultations publiques, de groupes de discussion, de comités et de réunions de consultation individuelle. Nous fournissons également des informations par le biais d'activités de sensibilisation, de médias (radio, télévision, journaux), de sites web, de courriers, d'affiches et de médias. A ce jour, nous avons une audience cumulée totale de plus de 70 000 adeptes sur nos plateformes de médias sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter Instagram, YouTube). En 2021, nous avons organisé près de 350 réunions avec les parties prenantes, notamment les communautés, les autorités locales, les ONG, les sociétés minières et les sous-traitants. Sur les 205 réunions avec les communautés, 50 % se sont tenues dans le cadre de sessions de consultation, d'information ou de sensibilisation sur des sujets spécifiques, tandis que les autres concernaient les demandes d'assistance communautaire, les compensations, la gestion des plaintes, la gestion de l'emploi local ou le comité de réinstallation.

Dans la mesure du possible, nous avons recours à un suivi participatif, en impliquant les parties prenantes dans le suivi de la mise en œuvre des mesures d'atténuation. Nous pensons que cette démarche est essentielle pour renforcer la confiance des parties prenantes, instaurer la confiance et assurer la transparence.

S'engager à trouver des solutions mutuellement bénéfiques

Nous sommes profondément engagés à travailler avec les communautés pour résoudre les problèmes qui peuvent survenir. En 2019, trois ONG ont fait part de leurs préoccupations au Bureau du Conseiller-médiateur de la Conformité (CAO) de la Banque Mondiale, au nom de 13 communautés, concernant nos activités dans la région de Sangarédi. Nous avons volontiers accepté de participer à un processus de médiation facilité par le CAO pour trouver des solutions à leurs préoccupations. A cette fin, en 2021, nous avons participé à six séances de médiation (toutes virtuelles en raison de la pandémie de COVID-19), et en octobre 2021, nous avons signé le premier accord issu du processus de médiation, sur les activités de dynamitage. Il vise à définir des zones tampons autour des communautés, à remédier aux effets et pertes identifiés causés par les dynamitages, et à prévenir, atténuer et/ou remédier aux impacts futurs liés aux dynamitages et à l'utilisation de « Surface Miners » (équipements miniers permettant un minage sans dynamitage). Nous avons également convenu de recruter un expert indépendant en dynamitage pour rechercher, établir et évaluer les faits et présenter des recommandations sur les allégations liées aux impacts du dynamitage, et pour évaluer l'adéquation de nos mesures d'atténuation. Nos discussions actuelles portent sur les questions liées à l'eau pour lesquelles nous avons fait des progrès significatifs et fourni des forages supplémentaires dans différentes communautés. Nous restons entièrement engagés à la recherche de solutions qui soutiendront les communautés affectées par nos opérations.



Contenu local et développement

Promouvoir le développement communautaire

Notre activité va bien au-delà de la simple exploitation minière : nous soutenons des communautés entières. Dès le début, nous avons participé à la construction d'infrastructures communautaires, au logement des employés et de leurs familles, à l'accès à l'eau potable et à l'électricité, et à la fourniture de services de santé. En plus de l'emploi de personnes vivant dans la région, nous soutenons les entrepreneurs locaux et les activités génératrices de revenus afin d'aider à améliorer les conditions socioéconomiques des communautés touchées par nos activités. Cependant, nous reconnaissons que les communautés vulnérables ont plus de difficultés à bénéficier d'une activité économique croissante et souffrent des impacts cumulatifs de l'exploitation minière dans la région de Sangarédi sur leurs moyens de subsistance traditionnels. Pour cette raison, la CBG se concentre sur le développement de projets de restauration des moyens de subsistance qui soutiennent la résilience des communautés et l'amélioration de qualité de vie.

Notre stratégie de développement communautaire garantit que les interventions sont menées de manière inclusive et participative, en responsabilisant et en favorisant l'appropriation des projets par toutes les parties prenantes. Nous visons à soutenir et à responsabiliser les groupes les plus vulnérables en veillant à ce que ces groupes aient la possibilité de prendre des décisions et de faire des choix qui affectent leur vie et le projet.

Guidés par notre plan de développement communautaire, nous donnons la priorité aux investissements dans les infrastructures de services sociaux de base ainsi qu'au développement économique intégré. Nos interventions couvrent une région étendue, englobant les préfectures de Boké (6 communes), Téliélé (3 communes), et Gaoual 3 (communes). Depuis 2017, nous investissons 2,5 millions de dollars US par an dans des services sociaux de base et des projets de développement économique (à l'exclusion du programme Toutes Petites Entreprises).

En 2021, nous avons examiné notre plan de développement communautaire et identifié des possibilités d'amélioration pour assurer la visibilité des impacts de nos investissements communautaires.

Les actions prévues comprennent plusieurs études à réaliser dans l'année à venir, comme une étude de référence pour établir une base de données permettant de suivre et d'évaluer les progrès et l'efficacité de nos investissements communautaires.

Soutenir le sport chez les jeunes

Nous avons annoncé une contribution de près de 300 millions de francs guinéens pour soutenir l'organisation de compétitions sportives communautaires à Kamsar et Sangarédi. Ces compétitions sont des tournois de football, appelés « tournois de vacances », et d'haltérophilie, une discipline moins connue en Guinée pour le moment, mais très populaire à l'international. Rassemblant des milliers de jeunes Hommes et femmes de la région, ces événements contribuent à la promotion de la cohésion sociale, à l'épanouissement et au développement des talents sportifs des jeunes.

Construire une infrastructure sociale de base

Chaque année, nous finançons des projets d'infrastructure conformément aux plans de développement local des municipalités concernées par nos activités. Notre objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ces communautés dont les habitants doivent souvent parcourir de très longues distances pour obtenir des services, certains villages pouvant être totalement isolés pendant la saison des pluies.

A cette fin, nous nous concentrons principalement sur les services sociaux de base : l'éducation (construction et équipement d'écoles, dons de manuels scolaires et de matériel), la santé (centres ou postes de santé, programme de lutte contre le paludisme), l'approvisionnement en eau (forages) et la vie communautaire (projets socioéconomiques, culturels et sportifs, y compris la construction de centres communautaires). Toutes les infrastructures socioéconomiques sont mises en œuvre par des entreprises locales qui sont sélectionnées par les communes rurales.

En 2018, 15 projets socioéconomiques ont été réalisés dans les préfectures de Boké, Télimélé et Gaoual. Il s'agit de la construction et de l'équipement de quatre écoles primaires, d'une maison des jeunes, d'un centre communautaire et d'un centre de santé. Nous disposons également d'un fonds de dons de 100 000 dollars, géré par la Direction générale et alloué à des projets tels que la rénovation d'églises et de mosquées, d'équipements de bureau et de motos pour le fonctionnement des conseils locaux de la jeunesse, ou des demandes spéciales de la communauté telles que des services d'ambulance après un accident ou pour amener une femme à l'hôpital pour accoucher.

A man wearing a red cap and a blue traditional shirt is giving a thumbs up gesture. He is wearing glasses and has a slight smile. The background shows palm trees and a clear blue sky.

Faits saillants 2021

10 forages - fournissant de l'eau à plus de 1 897 personnes

4 écoles construites ou modernisées - soutenant l'enseignement de 1 151 élèves

1 pont construit - permettant à environ 2 000 personnes d'avoir un meilleur accès aux centres commerciaux



Soutien des entrepreneurs locaux

Depuis 2010, en collaboration avec les autorités locales, nous soutenons la création de très petites entreprises (Toutes Petites Entreprises - TPE) par le biais d'un fonds renouvelable de 200 000 dollars américains afin de promouvoir l'emploi des jeunes et des femmes. Grâce à ce fonds, les entrepreneurs empruntent de l'argent pour lancer leur entreprise, puis ils remboursent l'argent plus tard sans intérêts. A ce jour, 14 TPE ont été lancées à Kamsar et Sangarédi et celles-ci emploient plus de 1 900 personnes.

Pour renforcer la compétitivité de la TPE et réduire la dépendance à l'égard de la CBG, nous avons travaillé avec IFC Advisory en 2018 pour élaborer et dispenser des programmes de formation liés au développement de l'entrepreneuriat local. Ces programmes ont servi à renforcer davantage la durabilité de l'entrepreneuriat local, notamment en aidant à trouver des contrats en dehors de la CBG avec d'autres sociétés minières, et des sous-traitants. En 2021, 6 ateliers sur la gestion d'entreprise ont été organisés, l'accès au financement s'est amélioré, 24 nouveaux contrats d'une valeur de plus de 700 000 USD ont été signés (dont 11 en dehors de la CBG), et 700 emplois journaliers, temporaires et permanents ont été créés.

Pour contrôler l'impact de ces formations, nous avons également mis en place un processus d'évaluation participatif (PEP), qui réunit les parties prenantes pour discuter des difficultés et trouver des solutions. Les réunions PEP ont lieu tous les trimestres et servent de forum de discussion régulier pour la CBG, les représentants des petites entreprises, les communautés et les autorités locales. En 2021, le Comité de suivi du processus d'évaluation participative (PEP) a tenu une réunion dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des TPE et a discuté de sujets tels que l'application de l'outil PEP au niveau de chaque TPE, le remboursement du fonds renouvelable et diverses autres questions et préoccupations.

Gestion de la réinstallation et de l'indemnisation

Dans les cas où nos opérations doivent se dérouler sur des terres où des personnes vivent ou cultivent, nous nous engageons auprès des personnes et des communautés concernées pour planifier et mettre en œuvre des mesures d'atténuation adéquates. Selon le type d'impact, ces mesures peuvent inclure une indemnisation, la restauration des moyens de subsistance et, en cas d'impact physique, la réinstallation physique des personnes affectées.

Le Cadre de politique de réinstallation (RPF), élaboré dans le cadre du projet d'extension en 2015, est actuellement mis à jour pour garantir l'alignement sur les normes de performance internationales. Ce cadre politique définit les principes de compensation et les règles d'éligibilité pour les impacts du projet et il expose notre approche pour gérer les déplacements physiques et économiques et la restauration des moyens de subsistance.

Deux villages dans la concession minière - Hamdallaye et Fassaly Foutabhé - ont été affectés par des déplacements physiques et économiques causés par la construction d'une nouvelle aire de stockage ainsi que par les activités minières sur leurs territoires villageois. Dans ce contexte, Hamdallaye a été physiquement réinstallé sur un nouveau site à l'est de son emplacement d'origine, mais au sein de son territoire villageois existant. Fassaly Foutabhé est maintenu dans son emplacement actuel mais a été affecté par une perte de terres utilisées pour l'agriculture, le pâturage du bétail et la récolte des ressources naturelles. En outre, en raison des opérations de la CBG sur le plateau de Parawi/Koobi, les habitants des hameaux de kankalaré ont également été physiquement relocalisés dans leur villages d'origines. Ces derniers ont été dotés de nouvelles infrastructures, notamment des forages, des écoles et un centre de santé.

Après consultation et négociation avec les communautés locales, un plan d'action de réinstallation (PAR) a été élaboré en 2015 pour les communautés de Hamdallaye et Fassaly Foutabhé.

Conformément à ce Plan d'action de réinstallation (PAR), à Hamdallaye en 2019, nous avons construit des routes ainsi que 173 maisons de différentes tailles, 104 latrines et douches, 105 cuisines, 6 forages d'eau potable, une école primaire de six classes, un centre de santé, un marché, un centre communautaire et une mosquée. Les 91 ménages de Hamdallaye ont été transférés sur le nouveau site en 2020. En 2021, nous avons achevé les logements du directeur de l'école et du responsable du centre de santé, ainsi que la construction la réalisation d'ouvrages de drainage et le labourage profond des zones sujettes aux inondations. A Fassaly Foutabhé, en 2021, nous avons terminé la construction d'une route d'accès et de deux forages supplémentaires.

Vers la fin de l'année 2021, nous avons réalisé une inspection des bâtiments et une enquête de satisfaction à Hamdallaye ; nous sommes en train de compiler les résultats et avons commencé un programme de réparation pour résoudre les problèmes identifiés tels que les infiltrations d'eau. Tout au long de 2021, nous avons également organisé 52 réunions de consultation et d'information avec les différents groupes de parties prenantes.

Restauration des moyens de subsistance

Dans le cadre du PAR, programme de restauration et d'amélioration des moyens de subsistance (PRAMS) est mis en œuvre par une ONG partenaire, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI). Le PRAMS est un programme de cinq ans qui a débuté en 2018 et qui repose sur une stratégie de soutien aux communautés affectées par le développement d'activités génératrices de revenus (AGR). Il intègre les AGR à un ensemble holistique de mesures d'appui, notamment des formations en gestion financière, un soutien technique, un renforcement des capacités, etc. Les projets comprennent une boulangerie (fours à pain), l'élevage de volailles, l'élevage de petits ruminants, l'élevage de d'aulacodes, ainsi que l'agriculture et le maraîchage.

En 2021, nous avons encore amélioré plusieurs AGR pour répondre aux attentes des communautés. En particulier, nous avons réaménagé plusieurs sites agricoles et maraîchers et fourni une assistance pendant la période de développement pour améliorer les rendements. En décembre 2021, nous avons formalisé un plan d'action provisoire avec notre principal prestataire de services, CECI, qui décrit les actions visant à élever notre programme.

Promouvoir les activités génératrices de revenus

Depuis 2017, nous mettons en œuvre un programme d'activités génératrices de revenus, appelé PA-AGR (Projet d'appui aux activités génératrices de revenus), dans les zones impactées par nos activités. Piloté par le CECI, ce programme vise à améliorer les conditions socioéconomiques des populations impactées par nos activités en développant des activités génératrices de revenus dans dix communes des préfectures de Boké, Téliélé et Gaoual, et à promouvoir l'emploi local en privilégiant les jeunes et les femmes.

Les activités génératrices de revenus sont développées à travers des Groupements d'intérêt économique (GIE), des associations d'entrepreneurs communautaires. Le PA-AGR soutient 48 GIE dans les domaines du maraîchage, de l'environnement, de la pêche et de l'artisanat (apiculture, briqueterie, savonnerie). Au total, 1 037 personnes bénéficient de ce programme, dont 68,66% de femmes et 40,31% de jeunes (Hommes et femmes).

Cette phase pilote de trois ans, qui disposait d'un budget **de 3 293 762 USD** de la CBG et de **455 585 USD du CECI**, s'est achevée en mars 2021 et fera l'objet d'une évaluation par IFC Advisory en 2023. Une phase de consolidation est prévue, débutant début 2022, pour une période de deux ans.

Garantir le contenu local

Notre plan de développement local décrit notre approche pour garantir que les retombées économiques positives de nos activités minières soient ressenties par les communautés et les entreprises locales affectées par nos opérations. L'un des moyens d'y parvenir est l'initiative de contenu local qui prévoit l'utilisation de main-d'œuvre, de biens et de services provenant de Guinée, ainsi que des investissements dans la formation des employés et le renforcement des capacités locales pour les tiers externes. L'objectif principal de l'initiative de contenu local est de continuer à créer des avantages durables pour l'économie guinéenne par l'emploi des Guinéens et l'achat de biens et de services d'origine locale, et d'améliorer la capacité locale à fournir des biens et des services à la CBG et à d'autres sociétés minières.

La CBG s'engage à se procurer des biens et des services auprès d'entreprises guinéennes dans la mesure du possible (sous réserve de disponibilité, de coût compétitif et de qualité égale). En raison de la nature de nos activités, la CBG a souvent besoin de travaux temporaires et ponctuels pour lesquels elle engage des sous-traitants locaux. Les sous-traitants sont actifs dans divers domaines, notamment la construction, les grands travaux de génie civil, les services de sécurité, les services de transit, les travaux de maintenance de l'usine, les travaux ferroviaires et la réglementation du trafic, les services environnementaux et sociaux.

La CBG maintient un processus d'approvisionnement transparent, éthique et conforme aux normes nationales et internationales.



Diriger une entreprise responsable

Nous voulons agir de manière honnête, éthique et transparente dans la conduite de toutes nos activités, respecter les personnes et les droits Humains, et être une référence mondiale en termes de santé et de sécurité pour nos employés, nos opérations et les communautés voisines.

Nous avons toujours été convaincus que notre personnel est la force motrice de notre entreprise. Nous investissons dans la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés, ainsi que dans des programmes visant à soutenir le développement de leurs compétences et de leur expertise.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

La santé, la sécurité et le bien-être de nos employés et entrepreneurs, de leurs familles et des communautés environnantes sont de la plus haute importance pour nous. En mettant en œuvre des pratiques de pointe en matière de santé et de sécurité et des normes de classe mondiale, notre objectif en tant qu'entreprise est d'être reconnue comme l'un des meilleurs acteurs de l'industrie minière en termes de sécurité au travail.

Notre ambition est de parvenir à « zéro dommage », plus précisément à « zéro accident mortel » et à « zéro accident avec arrêt de travail » : nous voulons faire en sorte que nos employés rentrent chez eux en toute sécurité à la fin de chaque journée de travail. En plus de suivre les meilleures pratiques internationales en matière de droits Humains, nous voulons également que les travailleurs restent en bonne santé, ce qui ne se limite pas à leur santé physique, mais comprend la satisfaction de leurs besoins fondamentaux tels que l'accès à l'eau potable, à une électricité fiable, à un abri et à des soins de santé.

Nous croyons fermement que tout le monde devrait avoir accès à un logement décent, à l'électricité et à l'eau potable. Nos investissements et nos programmes d'infrastructures sont conçus pour améliorer le bien-être et la qualité de vie de tous nos employés, de leurs familles et des personnes vivant dans les communautés dans lesquelles nous opérons.

Respecter les droits des travailleurs

Nous nous engageons à respecter et à nous conformer à toutes les lois, réglementations et normes du travail applicable, y compris les conventions fondamentales et de gouvernance de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et la Norme de Performance 2 de l'IFC - promouvoir et protéger les droits en matière d'emploi de tous les travailleurs directs et contractuels. Cet aspect est essentiel pour la protection des groupes vulnérables, notamment les femmes et les personnes souffrant de problèmes de santé physique et mentale. Appliquer une tolérance zéro à l'égard du travail forcé et du travail des enfants et en respectant des réglementations relatives aux travailleurs migrants et aux travailleurs tiers.

Notre engagement en faveur de la transparence et de l'intégrité est incarné par notre Code de conduite des affaires, qui guide tous les aspects de nos opérations et de nos transactions commerciales. Il est également mentionné dans notre manuel de l'employé, qui décrit les droits, les responsabilités et les avantages des employés, ainsi que la procédure de règlement des doléances des travailleurs.



Santé et sécurité au travail

Notre engagement à protéger la santé et la sécurité de nos travailleurs, de nos sous-traitants et des communautés environnantes est clairement énoncé dans notre politique en matière de santé, de sécurité, d'environnement, de communauté et de qualité.

Nos programmes de santé et de sécurité sont supervisés par notre département HSECQ. Les responsables et les coordinateurs de la santé et de la sécurité se réunissent une fois par semaine pour examiner des problèmes possibles, tandis que les chefs de département et les surintendants se réunissent une fois par mois pour examiner les indicateurs de santé et de sécurité et identifier les possibilités d'amélioration. Chaque année, les objectifs du programme de prévention sont fixés par le directeur opérationnel, avec le soutien du département HSECQ. Nous sommes également certifiés ISO 45001 depuis 2016.

En définitive, l'objectif est de faire en sorte que tous les employés intègrent la santé et la sécurité dans leur planification et dans l'exécution de leur travail quotidien. C'est pourquoi la santé et la sécurité occupent une place importante dans l'évaluation des performances individuelles de tous les employés.

Tous les employés reçoivent une formation de base en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'une formation spécialisée pour leur rôle spécifique. En 2021, les activités internes d'orientation et d'initiation HSE comprenaient une formation sur l'outil «Take 5», la cartographie d'observation, la manutention des charges, l'utilisation d'outils préventifs, la prévention de blessures aux mains et aux doigts, l'entrée dans les espaces confinés, ainsi qu'une formation sur les rôles et les responsabilités des responsables HSE (superviseurs, contremaîtres, techniciens, ingénieurs, coordinateurs).

A photograph of a worker wearing a white hard hat with a logo, safety glasses, and a light-colored work shirt. He is looking down at a tablet computer he is holding. The background shows a construction site with a dirt road, some structures, and trees under a blue sky with clouds. The image has a blue tint.

Créer une culture de la sécurité

L'année dernière, à la suite de plusieurs d'incidents, nous avons travaillé en collaboration avec nos partenaires, Rio Tinto, Alcoa et Dadco, pour développer un plan d'action détaillé pour améliorer nos performances et nos procédures en matière de sécurité. Ce plan d'action est revu tous les mois par nos partenaires et notre comité de pilotage et contient des actions à court et à long termes.

Dans le cadre de ce plan d'action, nous avons lancé un solide programme de formation en matière de santé et de sécurité, en coopération avec un prestataire externe, afin de certifier et de responsabiliser les employés dans l'ensemble de l'entreprise. L'objectif est de sensibiliser et de faire en sorte que les managers considèrent la santé et la sécurité au travail comme une partie intégrante de leurs responsabilités quotidiennes. Nous formons les managers pour qu'ils soient mieux à même de mettre en œuvre des programmes et des politiques dans leurs domaines respectifs, et de travailler avec leurs équipes pour reconnaître ce qui est bien fait, reconnaître les meilleures pratiques et identifier les domaines à améliorer et fournir un soutien pour les rectifier et trouver des solutions.

En 2021, 789 employés ont été formés à la conduite en sécurité des engins (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité des Engins, CACES), aux habilitations électriques, aux premiers secours, ainsi qu'à la formation pour devenir instructeur HSE interne. Une deuxième phase de ce programme de formation a eu lieu en 2022, pour certifier les travailleurs dans la gestion des risques critiques pour environ 1 500 travailleurs, y compris les employés de nos principaux entrepreneurs.

Sensibilisation à la sécurité ferroviaire

Compte tenu de l'expansion de nos activités, nous nous efforçons d'accroître la sécurité ferroviaire parmi les personnes vivant dans les communautés avoisinantes. En 2021, nous avons organisé 26 séances de sensibilisation à la sécurité ferroviaire dans des écoles, des villages, des gares routières, des marchés, des mosquées et avec un groupe d'éleveurs de bétail. Nous avons également commencé à mettre en œuvre des mesures supplémentaires et transitoires, comme s'assurer que les passages à niveau sont protégés par des barrières manuelles et gardés, et renforcer les passages pour piétons dans les zones urbaines de Kamsar et Kolaboui avec des postes supplémentaires.

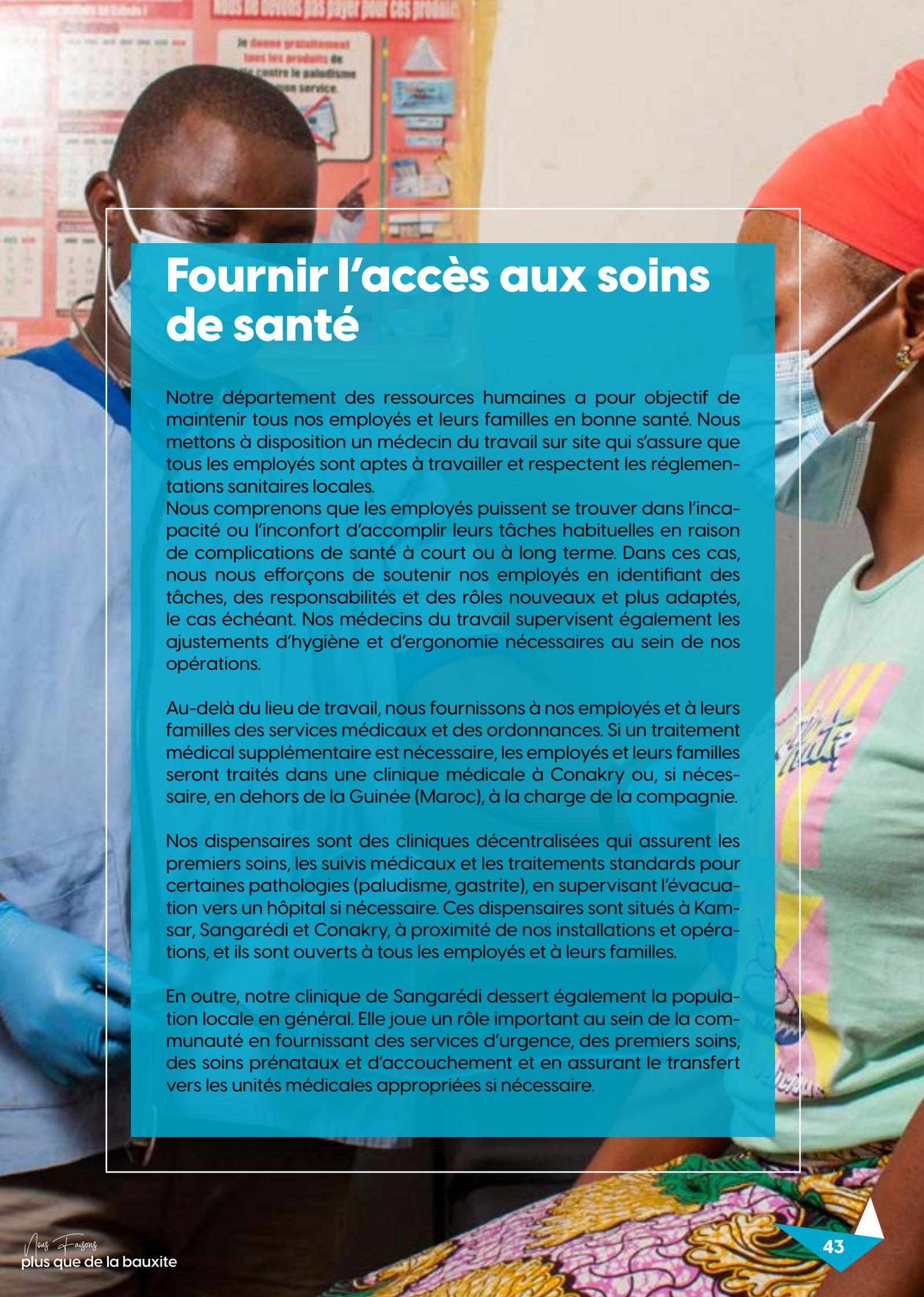
Bien-être des employés

Nous pensons que le bien-être d'une personne ne se limite pas à sa santé physique et à sa sécurité, mais qu'elle doit avoir accès aux produits de première nécessité et bénéficier de conditions de vie correctes.

Garantir l'accès au logement, à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement

Lorsque nous avons créé notre entreprise, nous avons construit des maisons et des infrastructures pour loger nos employés. Notre « Cité » de Kamsar compte actuellement 1 700 maisons, équipées d'eau, d'électricité et de systèmes d'assainissement, ainsi que plusieurs écoles, petits magasins, restaurants, banques et installations sportives telles que des courts de tennis et des terrains de football. Bien que la CBG construise et équipe les bâtiments, ces commerces et services sont gérés de manière indépendante, créant ainsi une véritable communauté prospère.

Dans le cadre de leur contrat, les employés bénéficient d'un logement en fonction de leur niveau d'emploi et de la taille de leur famille. Ce logement est adapté en fonction du changement de la taille des familles. Lorsque nous ne sommes pas en mesure de fournir un logement, une aide au logement est fournie ainsi que le transport vers la Cité (la liste d'attente pour le logement est accessible à tous les employés via notre intranet). Nous entreprenons continuellement des programmes de rénovation et de construction dans le but d'être en mesure de fournir un logement adéquat à tous les employés.



Fournir l'accès aux soins de santé

Notre département des ressources humaines a pour objectif de maintenir tous nos employés et leurs familles en bonne santé. Nous mettons à disposition un médecin du travail sur site qui s'assure que tous les employés sont aptes à travailler et respectent les réglementations sanitaires locales.

Nous comprenons que les employés puissent se trouver dans l'incapacité ou l'inconfort d'accomplir leurs tâches habituelles en raison de complications de santé à court ou à long terme. Dans ces cas, nous nous efforçons de soutenir nos employés en identifiant des tâches, des responsabilités et des rôles nouveaux et plus adaptés, le cas échéant. Nos médecins du travail supervisent également les ajustements d'hygiène et d'ergonomie nécessaires au sein de nos opérations.

Au-delà du lieu de travail, nous fournissons à nos employés et à leurs familles des services médicaux et des ordonnances. Si un traitement médical supplémentaire est nécessaire, les employés et leurs familles seront traités dans une clinique médicale à Conakry ou, si nécessaire, en dehors de la Guinée (Maroc), à la charge de la compagnie.

Nos dispensaires sont des cliniques décentralisées qui assurent les premiers soins, les suivis médicaux et les traitements standards pour certaines pathologies (paludisme, gastrite), en supervisant l'évacuation vers un hôpital si nécessaire. Ces dispensaires sont situés à Kamsar, Sangarédi et Conakry, à proximité de nos installations et opérations, et ils sont ouverts à tous les employés et à leurs familles.

En outre, notre clinique de Sangarédi dessert également la population locale en général. Elle joue un rôle important au sein de la communauté en fournissant des services d'urgence, des premiers soins, des soins prénataux et d'accouchement et en assurant le transfert vers les unités médicales appropriées si nécessaire.

Travailler pour améliorer la santé communautaire

Nous menons plusieurs programmes visant à améliorer la santé publique. Il s'agit notamment de programmes de prévention et de suivi des maladies chroniques (hypertension, diabète, arthrite, etc.), de programmes de vaccination (notamment pour le COVID-19), et de séances de sensibilisation et d'informations sur le VIH, les hépatites et les crises cardiaques.

Nous avons également un programme de prévention du paludisme, qui comprend des séances d'information et la distribution de moustiquaires. Actuellement, nous travaillons avec la Chambre des Mines et le Programme National de Lutte contre le Paludisme pour une extension de ce programme de prévention.

Droits Humains, diversité et équité

Les droits de l'Homme revêtent une importance fondamentale pour notre entreprise et font partie intégrante de notre culture. Depuis nos débuts, nous avons cherché à respecter les droits Humains individuels et collectifs sous toutes leurs formes internationalement reconnues et à contribuer, dans la mesure de nos moyens, au développement de ces droits au-delà de notre propre espace.

Respecter les droits Humains à tous les stades de nos activités

Cet engagement en faveur des droits Humains est clairement énoncé dans notre Code d'éthique, élaboré en 2021. Afin d'ancrer davantage cet engagement dans nos activités quotidiennes, nous avons élaboré en 2022 une politique des droits Humains qui précise les principes sous-jacents de notre approche des droits Humains.

Cette approche est fondée sur des normes internationales et comprend des aspects relatifs à la santé, à la sécurité, à la traite des êtres humains, au travail des enfants, au travail forcé, aux travailleurs migrants, à l'égalité des sexes, aux horaires de travail, à la non-discrimination, ainsi qu'à la liberté d'expression et au droit de négociation collective. Nous accordons une attention particulière aux individus et aux groupes qui peuvent être confrontés à un risque plus élevé de violation des droits Humains, tels que les enfants, les femmes, les travailleurs migrants ou les populations affectées par nos activités.

La diligence raisonnable en matière de droits de l'Homme est également prise en compte lors des étapes clés de nos opérations et de nos relations avec les communautés concernées. Nous fournissons aux communautés des mécanismes de réclamation facilement accessibles, et nous écoutons et prenons des mesures pour traiter les plaintes. Enfin, nous nous sommes fermement engagés à ne jamais contribuer à un conflit armé ou à des violations des droits de l'Homme dans les zones de conflit ou à risque.



Assurer la diversité et l'équité

Nous visons à créer un lieu de travail respectueux qui valorise la diversité et traite tous les employés de manière équitable. L'équité salariale est un critère rigide dans notre grille de salaires, et nous procédons à des examens réguliers pour nous assurer que nous payons les employés équitablement.

Comme indiqué dans notre politique RH, toutes les décisions en matière de recrutement et d'emploi sont fondées sur le principe de l'égalité des chances et du traitement équitable. Nous ne tolérons aucune discrimination de la part ou à l'encontre d'un employé pour des raisons d'origine, de nationalité, de race, de sexe, de politique, de religion, d'orientation sexuelle ou d'âge pour tous les aspects de la relation de travail. La discrimination fondée sur le sexe est également interdite par la loi guinéenne, et notre approche de l'équité entre les sexes couvre également les salaires.

Dans notre recrutement, nous avons deux critères de diversité : la diversité des genres et la diversité régionale, c'est-à-dire recruter dans toutes les régions du pays et pas seulement dans les régions où se trouvent les sites miniers. Bien que nous n'ayons pas d'objectif spécifique en matière de diversité des genres, nous essayons d'augmenter le nombre d'employés féminins, en particulier dans les domaines techniques. Cela est plus difficile, car il y a moins de femmes qui étudient dans des programmes tels que l'ingénierie technique. Toutefois, en 2021, nous avons été fiers d'embaucher quatre femmes diplômées qui se sont distinguées parmi les meilleurs étudiants des écoles d'ingénieurs locales.

Développement des talents

Nous nous engageons à développer les employés et à leur fournir des programmes de formation conformes à leur description de poste pour leur permettre d'exercer leurs fonctions en toute sécurité et avec les compétences techniques escomptées, et à développer la prochaine génération d'employés, d'ingénieurs et de cadres pour assurer la continuité de nos opérations.

Embauche de travailleurs locaux

Nous nous efforçons d'embaucher des Guinéens dans l'ensemble de notre organisation. Notre politique de recrutement stipule que les postes doivent d'abord être ouverts à l'interne avant de prendre en compte les personnes extérieures.

Dispenser une formation technique

Depuis nos débuts, face au manque de formation technique disponible dans la région, nous avons mis en place nos propres programmes afin de fournir aux personnes des compétences et l'expertise nécessaires à notre industrie. Notre département de la formation développe et gère des programmes de formation pour les employés et les personnes ayant le potentiel d'acquérir de nouvelles compétences. La formation est dispensée à l'interne ou à l'externe, pour le poste spécifique requis (mécanique générale, électricité/électronique, soudage, logiciels de bureautique, etc.) Tous les employés reçoivent également une formation en matière de santé, de sécurité et d'hygiène.

Faire progresser les carrières et préparer la succession

En fonction des intérêts et du potentiel de chacun, ainsi que des besoins et du budget de l'entreprise, les employés peuvent suivre un plan de développement de carrière pour acquérir de nouvelles compétences et une expertise, qu'elles soient techniques, de gestion ou de direction. La priorité est donnée en fonction des besoins opérationnels et critiques de l'entreprise. Dans certains cas, les employés sont envoyés à l'étranger pour acquérir une formation technique, bien que cela ait été plus difficile pendant la pandémie de COVID-19. Nous avons également mis en place des plans de succession afin de garantir le développement de talents pour les postes clés ; nous travaillons actuellement à l'élaboration de plans pour tous les postes critiques.



Partenariat avec les établissements d'enseignement

Afin de recruter des ingénieurs à haut potentiel, nous avons signé en 2021 une convention avec le Rectorat de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (UGANC) pour accorder un stage de six mois (opérationnel) à 30 étudiants dans des filières techniques.

Le stage de six mois sera organisé chaque année pour les étudiants les plus performants de l'institut polytechnique de l'UGANC afin de nous permettre d'attirer des personnes à haut potentiel dans nos professions d'ingénieurs et de pourvoir des postes stratégiques et clés, selon les besoins.

Ce partenariat est en cours de développement pour d'autres écoles professionnelles et universités en Guinée et dans la sous-région. A cet égard, trois étudiants de l'Institut Polytechnique des Mines et de Géologie Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) et six étudiants en Master de l'Institut des Mines et de Géologie de Boké ont également commencé des stages.

Intégrité et transparence

L'intégrité est une valeur essentielle pour la CBG. Nous visons à mener nos activités de manière honnête, éthique et transparente, à traiter nos parties prenantes de manière équitable et à lutter contre toutes les formes de fraude, de corruption et de discrimination.

Notre programme de conformité est fondé sur le principe de la tolérance zéro. Il vise à prévenir, détecter et répondre à toute violation de notre Code d'éthique et de conduite des affaires ou des normes et législations nationales et internationales relatives à la lutte contre la corruption, à l'antitrust et aux normes environnementales et de biodiversité.

Prévenir et combattre la corruption

Nous utilisons la formation continue, la communication proactive et le suivi transparent de nos activités pour prévenir et lutter contre toutes les formes de corruption, en appliquant strictement le programme et les objectifs de conformité :

- Prévenir : Diffusion d'un programme de formation et de communication couvrant un large éventail de sujets en termes de mécanismes anti-corruption et de transparence des marchés publics.
- Détecter : Nous avons acquis un ensemble d'outils pour détecter toute violation à notre code d'éthique et de conduite des affaires.
- Répondre : Nous répondrons efficacement à tous les actes répréhensibles en appliquant nos règles et règlements internes ou en saisissant le Comité d'éthique, qui statuera en fonction de la gravité des faits.



Comité d'éthique

Le Comité d'éthique est indépendant de la Direction et peut être saisi par tout employé ou partenaire commercial ayant connaissance d'une action portant atteinte aux valeurs prônées par le Code d'éthique et de conduite des affaires. Le Comité agit selon des règles et des valeurs qui garantissent une totale confidentialité à ceux qui le souhaitent.

Le mandat du Comité d'éthique est le suivant :

- Assurer une large diffusion du Code d'éthique et de conduite des affaires et proposer toute modification qu'il jugera nécessaire.
- Ecouter, soutenir et conseiller les employés et les autres parties prenantes.
- Faire des recommandations aux équipes de gestion sur toutes les questions éthiques et attirer leur attention sur tout risque de remise en cause de nos activités pour des raisons d'éthique et de conformité.
- Statuer sur les comportements et pratiques illicites interdits par le Code et imposer des sanctions proportionnelles à la gravité des actes.

Code d'éthique et de conduite des affaires

Notre Code d'éthique et de conduite des affaires résume les règles et principes qui régissent les activités au sein de notre entreprise. Il sert de guide pour nos décisions d'affaires et notre conduite en toutes circonstances et en tous lieux, et il propose des pistes d'action face à des situations délicates. Il s'applique à tous les employés de la CBG, et les fournisseurs sont encouragés à le suivre également.

Le Code est disponible pour les employés via l'Intranet et pour les fournisseurs via notre site web. Tous les nouveaux employés sont tenus de participer à une session d'initiation à la conformité lors de leur embauche, puis à des formations plus spécifiques en fonction du niveau de risque lié à leur activité. Nous organisons régulièrement des formations complémentaires, en ligne et en salle de classe standard, et nous fournissons des informations pour soutenir et respecter ce Code. Par exemple, en 2021, une formation « Global Anti-corruption Challenge » a été dispensée à nos équipes de relations communautaires et de réinstallation.

Les employés et les tiers sont encouragés à signaler toute violation du Code directement au Comité d'éthique, soit par courrier électronique, soit par une ligne téléphonique interne de dénonciation, soit par une ligne externe de dénonciation, soit par des boîtes spéciales disponibles dans chaque département. Notre système de délation est un élément fondamental de notre programme de conformité, et il est destiné à être utilisé par toutes les parties prenantes, sans crainte de représailles.

La violation des lois applicables ou du Code d'éthique et de conduite des affaires peut entraîner des sanctions sévères pour notre société ou toute personne impliquée, et elle peut avoir des effets préjudiciables sur la réputation de nos actionnaires. Tout employé qui enfreint le Code ou l'une de ses politiques d'entreprise sous-jacentes fera l'objet d'une action disciplinaire pouvant aboutir à un licenciement et à des poursuites pénales.



Gestion des doléances

Notre manuel de l'employé décrit la Procédure de règlement des doléances des travailleurs mise à la disposition de nos employés. Nous suivons une procédure standard de traitement des plaintes et de résolution des problèmes pour aider les employés à résoudre les problèmes et les plaintes liés à des mécontentements ou à d'autres questions. A la fin de 2021, 32 doléances internes avaient été enregistrées (31 résolues, 1 en suspend).

Dans le cadre de notre plan d'engagement des parties prenantes, nous avons élaboré une procédure de règlement des doléances et avons mis en place un mécanisme de gestion des doléances, mécanisme de gestion des doléances qui vise à assurer la réception et le traitement des doléances liées à des projets spécifiques ou à des opérations générales dans des délais définis. En 2021, nous avons mis à jour nos catégories et sous-catégories de doléances afin de renforcer notre analyse des risques et le suivi des doléances. Ces dernières sont désormais réparties en quatre catégories : Réinstallation et occupation des terres, Environnement, Sécurité, Socio-économique (hors Réinstallation) (par exemple, la catégorie Réinstallation et occupation des terres est subdivisée en infrastructures, indemnisation, plan de restauration des moyens de subsistance, enquête/inventaire/éligibilité). En 2021, nous avons enregistré un total de 55 doléances communautaires. Parmi celles-ci, à la fin de l'année, 30 avaient été clôturées et 25 étaient en suspens.

Transparence

Comme indiqué dans notre Code de conduite des affaires ainsi que dans notre politique de communication, nous visons à être aussi transparents que possible sur nos activités et nos relations extérieures. Nous nous efforçons à tout moment de communiquer avec nos différentes parties prenantes de manière claire, cohérente, pertinente, honnête et opportune. A cet égard, ce rapport de l'ESG est une première étape vers une plus grande transparence relative aux indicateurs clés de performance, aux défis auxquels nous sommes confrontés et aux mesures que nous prenons pour améliorer notre performance de l'ESG.

ANNEXES

1. Annexe I : Politique de Management

2. Annexe II : Tableau de données

3. Annexe III : Code d'Éthique et de Conduite des Affaires



COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINEE

Nous faisons plus que de la bauxite
Société certifiée ISO 9001 :2015, ISO 45001 :2018 et ISO 14001 :2015

POLITIQUE DE MANAGEMENT QUALITE-SANTE-SECURITE-ENVIRONNEMENT-COMMUNAUTES

La Compagnie des Bauxites de Guinée est une entreprise citoyenne et responsable qui place au centre de ses préoccupations l'accroissement de la satisfaction des besoins et attentes des parties intéressées pertinentes, la préservation de l'environnement et la protection de la santé et la sécurité de ses travailleurs, sous-traitants et des communautés voisines.

S'appuyant sur l'implication responsable de tous ses employés et sous-traitants, la CBG met en œuvre et entretient un système de management intégré de la qualité, de la santé-sécurité au travail et de l'environnement (SMI-QSE) répondant aux exigences des normes ISO 9001 :2015, ISO 45001 :2018 et ISO 14001 :2015 avec des objectifs qui sont déclinés à tous les niveaux et fonctions de l'entreprise.

Afin de concrétiser cette politique, la Direction Générale s'engage à :

- assurer à ses clients la fourniture de la bauxite conforme à leurs exigences en termes de quantité, qualité et délai de livraison ;
- assumer sa responsabilité sociétale en s'inscrivant dans une logique de développement durable ;
- motiver les employés et reconnaître les efforts et progrès réalisés en vue d'améliorer constamment leur cadre de vie et de travail ;
- se conformer aux exigences légales et réglementaires ainsi qu'à toutes les autres exigences auxquelles elle a souscrit ;
- préserver l'environnement en protégeant la biodiversité et les écosystèmes, prévenant la pollution et gérant de façon responsable les matières dangereuses et résiduelles ;
- renforcer les mesures de prévention des lésions corporelles et atteintes à la santé ;
- mettre en œuvre un processus pour la consultation et la participation des travailleurs dans la planification, la mise en œuvre, l'évaluation des performances et les actions d'amélioration du système de management de la santé et de la sécurité au travail ;
- allouer les ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à l'atteinte des objectifs et programmes établis.

Gage d'une véritable culture d'amélioration continue, cette politique, disponible au public et à toutes les parties intéressées pertinentes, est revue chaque année pour garantir sa pertinence et son caractère approprié à la finalité et au contexte de la CBG.

Avec l'appui de la Direction Hygiène, Santé-Sécurité au Travail, Environnement et Qualité je m'assurerai de cet engagement et de l'atteinte des objectifs fixés.

J'invite l'ensemble du personnel à relayer cet engagement et à s'inscrire dans cette démarche collective d'amélioration continue afin que nos objectifs soient atteints.

Kamsar, le 11 février 2021

Souleymane TRAORE
Directeur Général
Compagnie des Bauxites de Guinée



CALCUL GES				
	Unité de mesure	2021	2020	
Émissions de gaz à effet de serre (Portée 1 et 2)	kt d'éq. CO2	349 257	329 086	
Émissions directes de GES (Portée 1)	kt d'éq. CO2	349 257	329 086	(b) Les émissions directes de Portée 1 incluent le carburant consommé par les équipements de forage et autres machines ainsi que des émissions de processus.
Intensité des émissions de GES	kt d'éq. CO2/x	25	22	
La consommation de carburant totale au sein de l'organisation	Litres	121 940 566	114 838 232	
La consommation énergétique totale en dehors de l'organisation	kWh	100,468	112,067	
Superficie des terres exploitées	km ²	0,81	1,24	
Superficie des terres réhabilitées	km ²	2,93	2,04	Le total cumulé de la surface des zones réhabilitées à date est équivalent à 25,22 Km2
Taille de toutes les zones d'habitat protégées ou restaurées	km ²	6,866	6,866	Le Parc National de Bafing représente 6766,28 Km2 de la zone protégée
EAU ET EFFLUENTS				
Volume d'eau prélevée total	Megalitres	7,384	7,017	
Volume d'eau total prélevée selon les sources				
Eau de surface	Megalitres	3,435.45	3,113.97	Le volume total d'eau de surface totale prélevée provient des stations de pompage Batafong et Cogon
Eaux souterraines	Megalitres	3,948.90	3,902.80	Le volume total d'eau souterraines totale prélevée provient du stations de pompage Sogolon
Volume d'eau total rejetée selon les types de destinations				
Eau de surface	Megalitres	95.13	62.10	
Eau de surface	Megalitres	516.76	363.79	Une partie des eaux traitées provenant de la STEU de Kamsar est rejetée à la mer

DÉCHETS

Volume de déchets non- dangereux générés	m3	54 920	71 101	
Volume de déchets dangereux générés	m3			
Chiffons contaminés				
Déchets générés	Fûts de 200 Litres	1	2	
Déchets incinérés	Fûts de 200 Litres	1	2	Éliminés par incinération dans un incinérateur ATI CP 100
Filtres usés				
Déchets générés	Fûts de 200 Litres	5	8	
Déchets recyclés	Fûts de 200 Litres	5	8	Après élimination des papiers filtres, ils sont pressés et redirigés comme de la ferraille
Sols contaminés				
Déchets générés	Fûts de 200 Litres	3	2	
Déchets réutilisés	Fûts de 200 Litres	3	2	La terre est réutilisée après le processus de Biorémediation
Déchets biomédicaux				
Déchets générés	m3	12	12	
Déchets incinérés	m3	12	12	Éliminés par Incinération
Batteries usées				
Déchets générés	Unité (Nombre)	28	8	Les batteries sont entreposées correctement sur le site.
Graisses usées				
Déchets générés	Fûts de 200 Litres	2	1	Fûts de Graisse sont entreposées correctement sur le site.
Huiles usées				
Déchets générés	Litre	58 000	107 700	
Déchets réutilisés	Litre	58 000	107 700	Les huiles sont réutilisées dans le cadre de séchage de la bauxite à l'Usine et pour le Blasting chez Nitro à la Mine

SOCIAL (au 31 dec)

Nombre total d'employés	Nombre	2,263	2,362	
Nombre d'employés plein temps	Nombre	2,263	2,362	
Nombres employés contractuels		2 663	2 667	
Nombres employés expatriés		24	29	
Nombre d'employés locaux	Nombre	2239	2333	
recrutement de nouveaux employés	Nombre	28	103	
Rotation du personnel	Nombre	23	103	
Développement du talent				
Heures de formation employés	Nb Hrs	66 606	39 393	
Heures formation apprentis	Nb Hrs	50 560	59 640	
Santé et Sécurité				
Taux d'accidents du travail enregistrable	Taux	0	0	
Taux d'accident du travail a conséquence graves (hors décès)	Taux	0.13	0	
Nombre de décès suite a une maladie professionnelle	Nombre	0	0	
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	Nombre	0	0	
Nombre d'heures travaillées	Nombre	12,214,895	12,607,677	Le nombre d'heure de travail représente la totalité des heures travaillées par les employés CBG et les contractants.
Moyenne d'heure de formation à la santé et à la sécurité	Nombre	502	7,721	
Relation employés / direction				
Pourcentage des employés permanents couvert par les conventions collectives	Pourcentage	100%	100%	
Nombre de grèves		0	0	

Diversité et égalité des chances				
Pourcentage de femmes membres du comité de directions	Pourcentage	5%	5%	
Pourcentage de femmes cadres performantes	Pourcentage	1%	1%	Femmes cadre performantes (grade 0, 9 10, 11 12) 2020: 19 sur 2 333 = 1 % 2021: 16 femmes sur 2 239= 1%
Pourcentage d'employés femmes	Pourcentage	9%	9%	Femmes sur total employés (CDI) 2020: 209 femmes sur 2 333 = 9 % 2021: 205 femmes sur 2 239= 9 %
Pourcentage cadre nationaux guinéens	Pourcentage	90%	91%	Cadres nationaux 2020: 286 cadres guinéens dont 29 expatriés = 90 % 2021: 280 cadres guinéens dont 24 expatriés = 91 %
Pourcentage de ressortissants guinéens employés en guinée	Pourcentage	99%	99%	Nombre de Guinéens sur total employés 2020: 99% des employés sont guinéens 2021: 99% des employés sont guinéens

GOVERNANCE

Nombre total de membres du conseil d'administration		10	10	
Pourcentage de ressortissants guinéens membres du CA	Pourcentage	50%	50%	
Nombre total de membres du conseil d'administration indépendant	Nombre	10	10	
Nombre total de femmes membres du conseil d'administration	Nombre	2	2	

DEVELOPPEMENT LOCAL

Nombre de plaintes reçues	Nombre	55	38	
Nombres de plaintes résolues	Nombre	46	36	
Personnes engagées	Nombre	12,696	4,945	
Dons	USD	XX	xx	
Projets financés	USD	600,000	600 000	
Projets liées à infrastructure	USD	216,500	396 663	
Projets liées à l'éducation	USD	42,500	66 110	
Projets liées à la santé	USD	81,000	47 222	
Projets liées à la vie communautaire	USD	40,000	0	
Electricité fourni aux communautés	USD	220,000	90 005	
Eau fourni aux communautés	USD	922,174	319 575	
Pourcentage de nos biens et services auprès de fournisseurs ou de sous-traitants locaux	Pourcentage	25%	xx	

IMPACT ÉCONOMIQUE

Revenu U	M USD	532 644	515 045	
Taxes gouvernementales	M USD	100 454	76 123	Source ITIE

ACTIVITÉ

Production de Bauxite	Tonnes	16 156 523	16 056 704	
-----------------------	--------	------------	------------	--

Nous Faisons
plus que de la bauxite

